

Procès-verbal de l'assemblée générale de Lausanne Région

Mardi 11 octobre 2022, 18h, Grande salle, Paudex

Présidence	Thierry AMY, Président de Lausanne Région
Bureau de coordination	Chantal WEIDMANN YENNY, Syndique – Savigny Laurence MULLER ACHTARI, Syndique – Le Mont-sur-Lausanne Claudine WYSSA, Syndique – Bussigny Jean-Philippe CHAUBERT, Syndic – Paudex Etienne FLEURY, Syndic – Cheseaux-sur-Lausanne Alain GILLIÈRON, Syndic – Prilly Grégoire JUNOD, Syndic – Lausanne
Lausanne Région	Alessia RADAELLI, Secrétaire générale Anne-Laure BORNOZ, Cheffe de projets Fabienne SAUGY, Cheffe de projets Séverine TURIN, Responsable administrative Maël JOLY, Chef de projets/Référent seniors régional David MERMOD, Chef de projets
Communes excusées	Epalinges, Jorat-Mézières, Jouxens-Mézery, Lutry, Montpreveyres, Morrens, Servion

Prochaine assemblée générale : **Mercredi 31 mai 2023, 17h, Vaudoise aréna, Prilly**

M. Amy souhaite la bienvenue à la Présidente du Grand Conseil ainsi qu'aux personnes présentes, en leurs titres et fonctions.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 mai 2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Message du président

M. Amy donne lecture de son message à l'assemblée (annexe 1).

4. Commissions thématiques : point de situation et projets à venir

Mme Radaelli prend la parole pour illustrer les projets à venir qui occuperont Lausanne Région en 2023 (annexe 2).



Pour présenter les projets de la commission Formation et emploi des jeunes, **Mme Pittet Blanchette**, Municipale d'Ecublens, Députée et Présidente de cette commission, prend la parole (annexe 3). Pour conclure ce point, la présentation des projets de la commission Seniors est réalisée par **Mme Spack Isenrich**, Municipale de Bussigny, Députée et Présidente de cette commission (annexe 4).

La présentation du point 4 ne suscite pas de questions.

M. Amy remercie chaleureusement les intervenantes pour cette intéressante présentation des nombreux projets en cours et à venir qui occupent les commissions de Lausanne Région.

5. Budget 2023

M. Amy présente le budget 2023 et demande à l'assemblée si elle a des questions à ce sujet.

M. Junod intervient et informe l'assemblée sur les motifs qui l'ont amené à refuser le budget dans le cadre du Bureau de coordination lors de la séance du 2 septembre 2022.

La raison de son refus est liée à un certain nombre de points qui soulèvent de l'inquiétude pour la suite. À savoir, en termes de gestion prudentielle de l'Association, l'augmentation de la charge du personnel dans un contexte où l'Association est financée par des cotisations par habitants dont le nombre augmente chaque année, ce qui fait que l'augmentation réelle a été bien plus importante. De plus, celle-ci se fait au détriment des projets. Sans compter les prélèvements sur réserves qui, chaque année, sont importants et qui financent des projets mais également des postes. Ce qui signifie que les communes sont engagées dans un processus qui va impliquer inévitablement des augmentations des cotisations sans nécessairement en contrepartie avoir des prestations nouvelles ou des financements de projets nouveaux en faveur des communes membres.

Ainsi, en vue du repositionnement de la stratégie de la promotion économique régionale, la Ville de Lausanne est d'avis de garder un budget identique à 2022 en limitant le plus possible les dépenses et de reporter la création de nouveaux postes lorsque l'Association en aura les moyens.

M. Amy précise que le poste supplémentaire destiné à renforcer les compétences en matière d'économie territoriale a été voté lors de l'assemblée générale du 13 octobre 2021 dans le cadre du budget 2022. Ce poste n'a pour l'instant pas été repourvu et dépend des résultats des études de Strategos et de l'IMD sur la promotion économique régionale lancées ce printemps.

Quant au poste de Responsable de communication, il s'agit bel et bien d'un remplacement d'un poste existant destiné à renforcer les tâches de communication et ainsi à mettre en avant les activités et les prestations de Lausanne Région.

M. Amy informe que le but n'est pas de créer une administration pléthorique et que le personnel de Lausanne Région est au minimum pour pouvoir soutenir l'action et les projets en lien avec les différentes commissions thématiques. Cela a d'ailleurs été relevé par une première étude faite par le bureau Habilis Conseil.

Il précise que la raison principale de l'augmentation du budget est liée au PALM qui concerne uniquement les communes du périmètre compact.

Mme Laabar demande pourquoi seules les communes du périmètre compact sont concernées par le PALM, et s'il serait envisageable que l'ensemble des communes membres y participent par solidarité.

M. Amy précise que les communes périphériques ne disposent pas de cofinancement pour la création d'infrastructures en lien avec la réalisation du PA5, par conséquent ne sont pas concernées par le PALM.



Le Président soumet le budget 2023 au vote des communes membres.

Le budget est adopté à l'unanimité par les communes présentes avec une abstention.

6. Commission de Gestion : élection des membres et de leurs suppléants-es

M. Amy présente les candidatures pour siéger à la Commission de gestion qui traitera en 2023 les comptes 2022 de l'Association :

Pour la commune de Lausanne :

Mme Eva BAUER, Cheffe Unité API (Amélioration des prestations et d'innovation)

Pour le secteur Est :

Membre : M. Alain MONOD, Syndic, Epalinges

Suppléante : Mme Catherine SCHIESSER, Municipale, Belmont-sur-Lausanne

Pour le secteur Nord :

Membre : M. Jean-Louis MEYLAN, Municipal, Froideville

Suppléant : M. Denis FAVRE, Municipal, Romanel-sur-Lausanne

Pour le secteur Ouest :

Membre : M. Laurent BOVAY, Syndic, Crissier

Suppléant : M. Georges CHERIX, Syndic, Villars-Ste-Croix

Les membres et leurs suppléant·e·s sont nommé·e·s par acclamation par l'ensemble des communes présentes.

7. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée générale d'automne 2022 est close à 19h15 et les participant·e·s sont cordialement convié·e·s à l'apéritif gracieusement offert par la commune hôte de Paudex.

- Annexes :
1. Message du Président
 2. Activités et projets à venir des Commissions de Lausanne Région
 3. Activités 2022-2023 de la commission Formation et emploi des jeunes
 4. Activités 2022-2023 de la commission Seniors

Assemblée générale de Lausanne Région du 11 octobre 2022

De : M. Thierry Amy, Président de Lausanne Région

Date : 11 octobre 2022

Concerne : [Message du Président](#)

Madame la Présidente du Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les représentant-e-s des communes membres,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

J'ai l'honneur et le plaisir, au nom du Bureau de coordination, de vous saluer et vous accueillir cet après-midi à notre assemblée générale ordinaire d'automne.

J'adresse mes chaleureux remerciements à la Municipalité de la commune de Paudex, qui a gracieusement mis à notre disposition les locaux où nous nous trouvons ce soir.

Un tout grand merci également à toutes nos invitées et nos invités d'avoir accepté de consacrer cette fin d'après-midi à notre Association. Votre présence marque l'importance que vous attachez à notre Association et à ses activités en faveur de notre région.

Les personnes invitées qui n'ont malheureusement pas pu se libérer nous ont transmis des messages amicaux qui constituent autant d'encouragements à la continuation de nos activités.

Il y a une année à 2 jours près que vous m'avez confié les rênes de Lausanne Région.

A l'occasion de mon discours inaugural, je m'engageais à assurer la continuité des activités de cette association, mais également à la faire évoluer en vue de relever les défis du futur. Je relevais à ce moment-là l'importance pour notre Association de maintenir la collaboration entre sa ville centre et sa périphérie, mise à l'épreuve dans le cadre des grands projets que sont :

- non seulement le PALM et le Système Régional de Gestion des Zones d'Activités (SRGZA), nos membres étant dans ces contextes confrontés aux défis imposés par la Confédération dans le cadre de l'évolution de l'agglomération, ainsi qu'aux exigences croissantes du Canton et de ses services qui viennent avec une vision propre du développement territorial et de la mobilité à l'échelle de notre région. Ces exigences limitent d'autant l'autonomie communale dans ces domaines et la capacité de nos communes membres de développer des politiques publiques adaptées aux attentes de nos populations locales ;
- mais également la promotion et la valorisation économique de notre territoire.



Dans ce dernier domaine, la Ville de Lausanne, ainsi que plusieurs communes du périmètre compact de l'agglomération ont demandé à Lausanne Région des réformes urgentes considérant l'appui de notre Association insuffisant, voire inadapté à leurs besoins de développement économique et touristique de leur territoire communal.

Fort de ce constat, à la fin du printemps de cette année, la Ville de Lausanne lançait sa nouvelle « Unité de Développement et de promotion de la Ville (UDPV) » sous la direction de M. Fabrice Bernard, conseiller stratégique de la Municipalité de Lausanne, ici présent ce soir et que je salue.

En parallèle, la Municipalité de la commune de Chavannes-près-Renens a exprimé l'intention de se doter d'un responsable de la promotion économique communale afin de répondre aux enjeux particuliers liés à son important développement démographique de ces dernières années et à la nécessité de revitaliser son centre, initiative que Lausanne Région a non seulement soutenue, mais également accompagnée à la demande de la Municipalité.

De son côté, le Bureau du Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL), présidé par ma collègue Claudine Wyssa, que je profite également de saluer, lançait l'idée de mutualiser un délégué communal à la promotion économique pour tout le secteur ouest. Cette initiative n'a toutefois pas reçu le soutien nécessaire de la part des représentant·e-s des communes concernées, malgré le fait qu'une telle initiative était perçue positivement par notre Association. En effet, Lausanne Région, dans le cadre de son action de coordination et de soutien au développement des politiques publiques de ses membres, soutient toute initiative des communes visant à se doter d'une politique de promotion économique à l'échelle communale, voire intercommunale, respectivement à se donner les moyens de la mettre en œuvre.

Dans la seconde couronne également, certaines communes membres sont venues requérir l'assistance et le conseil de notre Association notamment pour les accompagner dans un processus de dynamisation de leurs activités économiques locales, en particulier à l'attention de leurs commerçants.

Toutes ces démarches démontrent qu'il existe de fortes attentes, - du reste pas toujours clairement définies, ni exprimées officiellement - de la part de nos membres d'une part quant à la promotion et à la valorisation économique de leur territoire communal dans le contexte et en parallèle à l'élaboration du SRGZA, et d'autre part dans la mobilisation des acteurs économiques présents sur leur territoire.

Le Bureau de coordination et le secrétariat général de Lausanne Région ont pris acte des attentes exprimées en vue d'un changement, mais surtout d'une amélioration et optimisation de nos prestations dans le domaine du développement économique.

Vu l'ensemble des intérêts potentiellement divergents qui pourraient être exprimés, une coordination accrue s'impose. Lausanne Région constitue à cet égard la plateforme idéale pour permettre aux communes membres de communiquer et de se concerter sur le projet de réforme de ses activités en matière de promotion économique régionale.



C'est ainsi qu'en étroite collaboration avec la Ville de Lausanne, le Bureau de coordination a lancé une étude visant à évaluer les objectifs poursuivis par notre Association dans le domaine de la promotion économique.

Comme nous vous en avons déjà informé par courrier au début de cet été, le mandat relatif à cette étude a été confié au cabinet de conseil Strategos SA, à Lausanne.

L'objectif de cette étude est d'évaluer les objectifs de notre Association dans ce domaine, notamment en termes de résultats et d'impact, ainsi que de correspondance avec les attentes de ses membres, en tenant compte de leurs besoins et de leurs poids économiques différents. Le cabinet de conseil a procédé dans ce cadre notamment à des entretiens avec des représentant·e·s des trois secteurs géographiques et des acteurs de l'écosystème.

En parallèle, l'IMD (International Institute for Management Development) a offert gracieusement son assistance dans cette démarche en vue de mener, sous la direction du Professeur Lanvin, une étude prospective comparative des activités de promotion économique de notre Association et sa Ville Centre avec celles déployées par les villes de Zurich, Bilbao, Lyon et Montréal. L'étude comparative internationale de l'IMD avait deux objets principaux :

1. le premier était de répertorier et de décrire différents modèles à succès de promotion ayant permis de développer l'attractivité et la notoriété d'un territoire en tant que destination économique ;
2. le second visait à établir un benchmark sur les facteurs clés de succès avec le dispositif, la méthode et les moyens en place au niveau de la région lausannoise.

Tant le cabinet de conseil Strategos SA que M. le Professeur Lanvin ont rendu leurs rapports respectifs à fin septembre 2022.

Le Bureau de coordination s'est sur cette base réuni vendredi 7 octobre passé dans le cadre d'une demi-journée au vert pour discuter et déterminer les principaux besoins, objectifs et mesures nécessaires au développement de l'action de notre Association en vue de dynamiser ses activités dans le domaine de la promotion économique régionale en soutien des initiatives menées par ses communes membres. Les discussions menées dans le cadre d'un processus participatif sous l'égide de M. Luc Jaquet du cabinet de conseil dss+ ont été animées et constructives.

Une synthèse de ces premières discussions sera prochainement établie, tout comme les prochaines démarches à entreprendre pour finaliser la stratégie de notre Association, les objectifs à atteindre et surtout les mesures à mettre en oeuvre pour réaliser les résultats escomptés. Les prochaines étapes seront menées en étroite collaboration avec les communes membres, à tout le moins toutes celles désireuses de contribuer à ce processus de réforme. La gouvernance à cet effet sera prochainement précisée et des contacts pris par notre secrétariat général. Je vous remercie d'avance d'y réserver un bon accueil.



Tous les travaux menés dans ce contexte permettront au Bureau de coordination d'élaborer un projet de stratégie économique pour notre Association avec des objectifs clairs et mesurables.

Sur cette base, notre Association pourra élaborer et déposer sa stratégie LADE pour la période 2022-2027 afin de pouvoir obtenir l'appui financier du Canton pour les projets de ses communes membres, respectivement ceux des acteurs économiques porteurs de projets présents sur leur territoire, après l'avoir fait évidemment approuver par ses membres en assemblée générale. Une prolongation du délai initialement fixé à fin octobre 2022 à cet effet a été requise auprès du SPEI jusqu'au 31 mai 2023.

Tout ce processus constitue un important défi que je me réjouis, en tant que votre Président, de relever, et ceci en étroite collaboration avec les membres du Bureau de coordination, et tout le personnel du secrétariat général de Lausanne Région. Qu'ils soient tous ici remerciés pour leur engagement au quotidien en faveur de Lausanne Région.

Je vous remercie de votre attention.

Assemblée générale de Lausanne Région du 11 octobre 2022

De : **Alessia Radaelli, Secrétaire générale**

Date : 11 octobre 2022

Concerne : **Activités et projets à venir des Commissions de Lausanne Région**

Madame la présidente du Grand Conseil,
Mesdames, Messieurs les représentant·e·s des communes membres,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous pour aborder le point 4 « Commissions thématiques : point de situation et projets à venir ».

Cette partie permettra d'aborder de manière anticipée certains points soumis au vote dans le cadre du budget prévu au point 5.

Cet été, le Bureau de coordination a adopté un nouveau règlement sur les aides et soutiens que Lausanne Région verse à des tiers. Dans le cadre de l'élaboration de ce règlement, il nous a semblé utile de distinguer trois types de postes au budget :

1. Les montants à disposition des commissions pour approfondir leurs propres projets (frais de mandats ou pour l'organisation d'évènements comme les journées/soirées de réflexion). Ce type de montants, nous les avons désignés par le terme « projets ».
2. Les aides et soutiens aux tiers : il s'agit des montants alloués à des tiers pour les soutenir à mener à bien leurs projets quand ils s'inscrivent dans les axes de travail définis par les commissions. Chaque commission a défini ses propres axes stratégiques lors des premières séances en début de législature. Dans ce contexte, le nouveau règlement de Lausanne Région fixe un montant plafond de l'aide à CHF 10'000.- correspondant au maximum à 50% du budget prévisionnel défini par le porteur du projet. Ce nouveau règlement permet d'instaurer une base d'attribution d'aide harmonisée pour toutes les commissions.
3. Les subventions qui sont versées à des entités tierces et qui font l'objet de conventions pour la durée de la législature.

Pour ce point 4, nous allons passer en revue les activités des commissions prévues en 2023 sous l'angle de cette articulation terminologique :

1. projets de la commission
2. soutiens aux tiers
3. subventions



Pour les commissions « Formation et emploi des jeunes » et « Seniors », il est prévu l'intervention des deux présidentes respectives, soit Mme Sylvie Pittet Blanchette et Mme Patricia Spack Isenrich.

Pour resserrer les liens entre les commissions et le Bureau de coordination, le président de Lausanne Région a rencontré ces derniers mois, tous les président·e·s des commissions. Les points de la lettre adressée ce printemps aux membres des commissions sur les rôles et qui avaient suscité beaucoup d'incompréhension ont pu être clarifiés. Deux décisions ont émergé de ces discussions :

- Premièrement, celle de permettre aux président·e·s de commission d'échanger en direct avec le Bureau de coordination de manière régulière. Pour cela, en 2023, les président·e·s de commission seront invité·e·s à tour de rôle pour un échange en début de séance du BC.
- Deuxièmement, il s'est avéré nécessaire de décloisonner les débats des commissions et de créer en 2023 un évènement conjoint inter-commissions sous la forme d'une journée de réflexion autour du thème de l'espace publics qui réunira les élu·e·s et des professionnel·le·s de terrain. Un thème multifacette celui de l'espace public autour des projets des commissions Prévention et dépendances, Sports, Enfance et Seniors.

Ce règlement cale aussi le processus historique de validation de ces aides : les commissions préavisent et le Bureau de coordination valide.

Ceci dit, nous pouvons entrer dans le vif du sujet.

1. Promotion économique

2. Transports

3. Sports

4. Enfance et jeunesse

5. Prévention et dépendances

6. Formation et emploi des jeunes

7. Seniors



1. Promotion économique

Projets 2023 de la commission

- Il est prévu d'organiser une quinzaine de rencontres Municipalité-Entreprises. N'hésitez pas à nous remonter vos intentions pour que l'on puisse agender la vôtre !
- la consolidation de la campagne régionale Consommer local, en collaboration avec HEC Lausanne pour une étude des pistes pour ancrer cette campagne dans les actions régionales de l'association ;
- le développement de la plateforme Aide aux entreprises, en lien avec la campagne Consommer local ;
- 21^e édition du prix PERL. La cérémonie se déroulera le 3 mai 2023 ;
- l'organisation d'une journée de réflexion avec les élu·e·s et des acteurs du monde de l'économie privée. Il s'agit d'une nouvelle action sous le format de celles déjà organisées par les autres commissions. Le thème reste à définir par la Commission.

Soutiens

- Aides aux salons et manifestations (CHF 10'000.-)

Subventions

- Atelier de Renens (CHF 10'000.-)
- Fondation Microcrédit solidaire Suisse (CHF 10'000.-)

2. Transports

La commission Transports devra s'attarder en 2023 à la définition de la prochaine campagne de comptages, sa prochaine planification ainsi que ses modalités.

Cette Commission a déjà exprimé le souhait d'élargir les thèmes de réflexions à aborder notamment la question de la mobilité douce.

3. Sports

En début de législature, la commission Sports a défini ses axes de travail sur l'accessibilité aux sports pour toutes et tous. Le budget 2023 a été construit autour de ce thème principal.



Actuellement, la Commission discute d'élargir ses discussions autour d'autres thèmes qu'il s'agira de préciser et de mieux définir.

Pour 2023, les soutiens à des manifestations sportives régionales sont maintenues comme par le passé.

Je souhaite aborder sous le thème du sport la question de la Vaudoise aréna, malgré le fait que ce sujet n'a pas été porté politiquement par cette Commission à l'origine. C'était la commission Financement régional qui s'en était occupée.

Ceci pour vous dire, que le secrétariat général continue de s'occuper de calculer la participation des communes membres au déficit d'exploitation. Après l'inauguration du centre aquatique, Lausanne Région a communiqué les informations utiles au sujet des avantages des communes actionnaires.

Un problème a été remonté au sujet de comment gérer ces avantages destinés aux écoles pour les communes concernées par les ententes scolaires intercommunales avec des communes non actionnaires. La Vaudoise aréna souhaite préserver l'avantages des communes actionnaires concernées. Du coup, il s'agira de bien communiquer aux communes non actionnaires. Lausanne Région est actuellement sur ce dossier en collaboration avec la Vaudoise aréna.

FILM

Nous allons visionner ensemble le film réalisé par la Vaudoise aréna au sujet de cette grandiose infrastructure.

4. Enfance et Jeunesse

Projets de la commission

En 2023 il est prévu que la commission Enfance sorte deux guides :

- un premier sur la participation citoyenne des enfants et des jeunes et
- un deuxième sur la communication auprès des jeunes.

En parallèle, la Commission travaillera sur une campagne régionale de valorisation de l'engagement des jeunes.

A ce propos, il est important de relever que dans la loi cantonale sur l'appui aux activités de jeunesse de 2008, il est fait mention que les communes doivent se préoccuper de sonder les jeunes pour l'élaboration des politiques publiques qui les concernent.

Les actions de la commission Enfance s'articule autour de l'accompagnement des communes membres dans le respect de cette loi cantonale.



Soirée PICSAJ

Les échanges de la Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de jeunesse sont organisés sous l'égide du délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse. À la suite du grand succès remporté en 2022, il est prévu d'organiser à nouveau une soirée régionale en 2023. Ça sera l'occasion pour Lausanne Région de présenter le guide sur la participation citoyenne des enfants et des jeunes.

Soutiens

Au budget 2023, les soutiens à des projets portés par des jeunes seront traités par la commission Enfance et plus par Prévention et dépendances. Un montant de CHF 10'000.- a été prévu à cet effet. Le budget de la commission Prévention et dépendance a été réduit en conséquence.

5. Prévention et dépendances

Projets de la commission

En 2023, la commission Prévention et dépendances poursuit ses réflexions sur la prévention dans l'espace public.

Soutiens

Les rubriques « Actions de proximité » (visant à soutenir des projets portés par des tiers) et « Actions de prévention » (visant à soutenir des projets des communes membres) ont été fusionnées. En 2023, CHF 30'000.- visent à soutenir les deux types d'action pourvu que le caractère régional de l'action ait été identifié.

Subventions

Les 3 conventions historiques pour les subventions à la Fondation Le Relais, Fleur de Pavé et Mère Sofia ont été renégociées.

Les anciennes conventions incluait la partie de subventions et prévoyait une part dédiée à l'exécution de prestations en lien avec les projets de la Commission. Cette manière de faire a été corrigée pour garantir une meilleure traçabilité de l'argent versé à ces entités.

Il est temps de céder la parole aux deux présidentes de commission pour les projets de leurs commissions. J'appelle au pupitre Mme Sylvie Pittet Blanchette pour la présentation de la commission Formation et emploi des jeunes qu'elle préside.

Après son intervention, ça sera le tour de Mme Patricia Spack Isenrich pour Seniors, la commission qu'elle préside.



6. Formation et emploi des jeunes

- Intervention de Mme Sylvie Pittet Blanchette, Présidente de la commission Formation et emploi des jeunes (annexe 3)

7. Seniors

- Intervention de Mme Patricia Spack Isenrich, Présidente de la commission Seniors (annexe 4)

Assemblée générale de Lausanne Région du 11 octobre 2022

De : **Sylvie Pittet Blanchette, Présidente de la commission Formation et emploi des jeunes (FEJ), Municipale d'Ecublens, Députée**

Date : 11 octobre 2022

Concerne : **Activités 2022-2023 de la commission FEJ**

Madame la présidente du Grand Conseil,
Mesdames, Messieurs les représentants des communes membres,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

C'est avec un réel plaisir que j'ai accepté de vous présenter ce soir un bref point de situation concernant les activités de la commission Formation et emploi des jeunes, commission que j'ai l'honneur de présider depuis quelques années déjà.

La commission Formation et emploi des jeunes a pour mission de faciliter l'accès des jeunes à la formation duale, de promouvoir les places d'apprentissages existantes dans les communes membres de Lausanne Région, de soutenir et développer des mesures d'accompagnement à la formation et de transition "école-métier", ainsi que de mettre les divers acteurs et actrices de la thématique en réseau.

Cette Commission a été fort productive ces dernières années et a parfaitement incarné son rôle de plateforme d'échange autour de ce domaine, cher à Lausanne Région.

Pour les années 2022 et 2023, les membres de la Commission ont voulu continuer sur cette lancée tant au niveau des projets que des soutiens et mesures mises en place au niveau régional.

Pour répondre à ces objectifs, la Commission **met en place et soutient des projets au niveau régional.**

Les projets pérennes 2022 qui seront reconduits en 2023 :

Salon des Métiers

- Depuis 2016, Lausanne Région et la Ville de Lausanne (SPEL, C-For !) se sont associées pour tenir un stand commun au Salon des Métiers dans le but de promouvoir les places d'apprentissages régionales. Pour 2022, le stand a été pensé pour reprendre les objectifs suivants :
 - o présenter les communes en tant qu'employeurs de qualité avec un avantage lié à la fonction publique ;
 - o promouvoir les communes comme entreprises formatrices ;



- présenter la diversité des apprentissages possibles dans les communes (27 métiers- 330 places).

Une mise à jour du concept et des activités a été pensée pour cette année. Nous vous invitons chaleureusement à venir visiter le stand de Lausanne Région **du 15 au 20 novembre 2022 à Beaulieu**.

Celui-ci sera intégralement repensé en 2023.

Projet Moi, mon réseau, Mon futur

Le projet : Moi, Mon réseau, Mon futur est un projet phare de la commission FEJ. Ce projet clés en mains, proposé aux EPS des communes membres de Lausanne Région, vise à faciliter l'accès au marché du travail des jeunes. S'inscrivant en complémentarité des mesures cantonales (OCOSP), celui-ci vit sa phase de régionalisation et de consolidation après une période pilote.

Depuis le début de ce projet, cette mesure a pu être offerte **à 2'400 jeunes** de la région au sein de **12 EPS** différents. Ce projet rencontre un fort succès que ce soit auprès des directions d'établissement, des professionnel·le·s du domaine mais également des jeunes avec un taux de satisfaction mesuré à **83%**. Sa phase de régionalisation continue pour 2022-2023 et celui-ci sera proposé à l'ensemble des EPS de la région (sur demande).

Les projets futurs pour 2023

- **Une soirée de réflexion** sur la thématique transition « école-métier » est en cours de préparation (en commission). Elle permet d'échanger et de mettre en lumière des bonnes pratiques tout en mettant l'accent sur un sujet précis.
- Lausanne Région coorganisera aux côtés du Canton de Vaud (DFP), **une rencontre sur la formation professionnelle** pour la région.
- Un possible soutien et collaboration sont analysés en ce moment pour le projet « entretiens fictifs » proposé par Pro Juventute dans les écoles de notre région.
- Une réflexion est en cours pour la mise en place **d'une étude concernant les processus et bonnes pratiques d'engagement des apprenti·e·s** sur la région lausannoise.

Concernant les soutiens, il a été décidé de préserver et renforcer ceux-ci et les différents partenariats avec les mesures tels que les programmes APP APP, LIFT et Espace des inventions.

AppApp

En 2022, Le programme APP APP, cours d'appui pour les apprenti·e·s en difficulté·e·s, a bénéficié à **274 apprenti·e·s réparties en 60 groupes** sur le territoire de Lausanne Région. Nous participons financièrement et œuvrons à la promotion et au pilotage de



celui-ci au-travers notamment de la CODEV (coordination du développement économique vaudois).

Pour 2023, l'objectif sera de stabiliser le nombre de bénéficiaires ou de le faire augmenter.

LIFT

Le programme LIFT, programme d'immersion professionnel en entreprises pour les jeunes de 9^e à 11^e Harmos, est quant à lui actif grâce à l'aide de Lausanne Région auprès de **19 EPS sur les 21** que comptent la région. Pour 2022, **93 élèves** ont pris part à cette mesure. Un travail conséquent de collaboration entre l'équipe du programme LIFT et Lausanne Région a été réalisé pour pouvoir proposer aux **jeunes 100 à 120 places de travail hebdomadaires**.

Pour 2023, un travail de communication auprès des administrations communales sera intensifier pour ouvrir de nouvelles places.

Espace des inventions

Lausanne Région **soutient financièrement** l'Espace des Inventions afin de promouvoir et susciter l'intérêt des jeunes de la région pour les métiers MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et sciences techniques). Une nouveauté est à communiquer pour 2022-2023, **l'entrée aux expositions sera offerte à toutes institutions publiques et parapubliques accueillant des enfants et des jeunes dans le canton de Vaud** (UAPE, APEMS, centre de loisirs, institutions spécialisées etc...).

Ces soutiens et conventions constituent un pilier du travail de la commission FEJ au sein de Lausanne Région.

Conclusion

Je vous remercie pour votre attention, et j'espère que la brève description que je viens de vous faire au sujet des travaux de la commission FEJ a réussi à vous intéresser autant qu'elle passionne ses membres et l'équipe de Lausanne Région.

Je reste, bien entendu, à votre disposition lors de l'apéritif pour continuer ces échanges.

Assemblée générale de Lausanne Région du 11 octobre 2022

De : **Patricia Spack Isenrich, Présidente de la commission Seniors, Municipale de Bussigny, Députée**

Date : 11 octobre 2022

Concerne : **Activités 2022-2023 de la commission Seniors**

Madame la Présidente du Grand Conseil,
Mesdames, Messieurs les membres des municipalités,
Mesdames, Messieurs en vos titres et fonctions,

En qualité de Présidente de la commission Seniors de Lausanne Région, j'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui les projets et réflexions en cours d'élaboration et ceux prévus pour l'année 2023. Je profite de cette prise de parole pour remercier les membres de commission de la précédente législature pour l'important travail entrepris. Grâce à ceci, le projet pilote seniors de Lausanne Région, soutenu à moitié par le Canton, a pu se concrétiser en septembre 2021, avec l'engagement du référent seniors régional.

Le premier de ces projets, est celui du guide-seniors.ch. Mis en ligne dans le courant du mois de septembre 2022, ce site internet est un outil de coordination de l'information. Il a pour but de fournir des renseignements spécifiques à la thématique des seniors. Une section « tout public » du site s'adresse à l'ensemble de la population. Elle cartographie les différentes prestations offertes aux seniors sur le territoire des communes membres de Lausanne Région. Notamment, les clubs, les associations, les activités sportives, les centres d'accueil temporaire et les établissements médico-sociaux. La section publique du site regroupe également les liens vers les sites Internet communaux disposant d'un onglet « seniors », ainsi que les différentes associations régionales œuvrant pour les aînés. Le guide-seniors.ch contient également une section « outils communes » qui s'adresse spécifiquement aux municipalités. Elle rend compte de statistiques et d'informations socio-culturelles sur la génération des baby-boomers. Elle présente également les différents rapports d'analyse initiés par la commission Seniors, une revue de littérature, un dossier thématique, des fiches de bonnes pratiques ainsi que des exemples de préavis municipaux.

Dans un deuxième temps et afin de compléter les éléments dont la Commission disposait sur la thématique des seniors, elle a mandaté la société MICROGIS SA afin d'établir un diagnostic territorial qui s'intéresse à différentes descriptions quantitatives des seniors de la région. Au travers de cette nouvelle étude, les municipalités pourront prendre connaissance de la situation démographique des seniors présents sur leur territoire, faire le constat de la mobilité résidentielle de ces derniers, de leurs habitudes de logements, ainsi que de mesurer l'importance de la présence des services de proximité pour cette population. Les politiques publiques à destination des seniors doivent être pensées en



adéquation avec un ensemble de facteurs sociétaux, les résultats de ce rapport participent notamment à la compréhension de ces phénomènes.

Enfin, s'appuyant sur l'importance des liens à établir entre les communes, les associations locales et les populations seniors, la Commission propose un projet pilote de soirée d'accueil des nouvelles et nouveaux retraité·e·s dans la commune de Bussigny. Cet événement est prévu le 3 novembre 2022.

Dès le début de l'année 2023, la Commission désire organiser une soirée de réflexion. L'objectif de cet événement est double. Dans un premier temps, les résultats du rapport de diagnostic territorial seront présentés aux communes et partenaires de l'Association. Cette présentation sera suivie par celle d'une politique publique seniors ambitieuse. Les participant·e·s de la soirée seront par la suite convié·e·s à différents ateliers de réflexion, dont les objectifs seront de discuter et de penser au développement des politiques publiques à destination des seniors, au travers de différentes thématiques.

Prévu pour le premier trimestre de l'année 2023, un deuxième projet d'accueil des nouvelles et nouveaux retraité·e·s est aussi en cours d'organisation avec la commune de Crissier.

Consciente de l'importance des processus participatifs dans le développement de ses projets, la Commission a formé dès 2022 un groupe de travail afin de proposer un projet de création d'instance consultative dans l'une de ses communes membres. Ceci dans le but d'inclure les seniors dans la production des projets et politiques qui les concernent.

Finalement, la communication a été définie comme un axe de travail important pour établir des liens durables entre les municipalités, les associations et les populations seniors. Dans ce contexte, un groupe de travail a été mis en place afin d'établir les bases d'un guide de communication à l'intention des communes de la région.

Pour conclure, afin de limiter les phénomènes de réflexion en silo au sein des différentes commissions de Lausanne Région, la commission Seniors sera partie prenante dans l'organisation d'un événement conjoint inter-commission autour du thème de l'espace public porté principalement par la commission Prévention et dépendances, comme déjà mentionnée tout à l'heure par la Secrétaire générale.

La première réflexion que ma Commission pourra porter concerne la question de la précarité chez les publics seniors. Une réflexion qui semble importante dans le contexte inflationniste actuel. Les seniors sont un public qui fait trop peu recours aux prestations sociales, même dans des situations de précarités attestées.

Une deuxième réflexion sera faite autour des questions relatives à la cohabitation intergénérationnelles dans l'espace public.

Je vous remercie pour votre attention, et j'espère que la brève description que je viens de vous faire au sujet des travaux de la commission Seniors a réussi à vous intéresser autant qu'elle passionne ses membres.